

Résumé

Programme de doctorat en histoire

Mai 2022

Description sommaire du programme

Orienté au départ vers l'histoire des identités, le doctorat en histoire de l'UdeS se concentre autour de trois axes : pouvoirs et représentations ; institutions et régulation ; espaces et sociabilité. Par sa thèse de doctorat (57 crédits), la personne candidate démontre sa capacité à préparer et à réaliser un projet de recherche en histoire d'une grande qualité scientifique et d'une envergure certaine. En même temps, elle élargit et approfondit ses connaissances historiographiques, et ce, en fonction de ses champs de spécialisation particuliers. Définis au tout début de son parcours, ces champs doivent correspondre à des espaces-temps particuliers et à des problématiques associées à l'histoire des identités. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant se pourvoit d'outils efficaces pour la réalisation d'activités professionnelles ultérieures, qu'elles s'inscrivent dans la recherche et l'analyse historique sous toutes ses formes (universitaire, gouvernementale, muséale, contractuelle, etc.) ou dans l'enseignement de l'histoire au niveau collégial ou universitaire (dans les activités HST 900, 901 et 902). Ce programme unique au Québec dote les doctorantes et doctorants d'une spécialisation secondaire permettant d'accroître leur polyvalence sur le marché du travail. Le programme de doctorat en histoire est l'un des sept programmes de doctorat offerts par la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) de l'UdeS.

Les objectifs de la formation visent à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation avancée de chercheuse ou de chercheur en histoire. À cette fin, l'étudiante ou l'étudiant :
 - développe ses habiletés de conceptualisation, de recherche, d'analyse, de planification et de rédaction en histoire;
 - réalise, par le biais de la thèse, une première contribution originale et significative aux connaissances historiques, en privilégiant de manière générale les questions identitaires et plus spécifiquement l'un des trois axes de recherche du programme, à savoir Pouvoirs et représentations, Institutions et régulation, et Espaces et sociabilité;
- d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner au niveau universitaire et collégial dans plus d'un champ d'histoire. À cette fin, l'étudiante ou l'étudiant :
 - développe des assises intellectuelles dans trois champs particuliers, et ce, dans la double perspective de pouvoir bien asseoir ses recherches originales et de pouvoir s'outiller de façon pertinente pour assumer des responsabilités pédagogiques dans le milieu universitaire et collégial;
 - perfectionne des habiletés dans la communication efficace des contenus historiques, pour des fins pédagogiques;

- de se préparer à une carrière d'historienne professionnelle ou d'historien professionnel dans un large éventail de carrières à l'extérieur de l'université. À cette fin, l'étudiante ou l'étudiant :
 - apprend à appliquer les protocoles en matière de recherche, d'analyse et de pensée critique associés à la discipline historique dans une variété de contextes et d'activités;
 - s'approprie l'identité collective inhérente à la profession d'historienne ou d'historien qui se présente à la fois comme discipline, comme profession et comme carrière.

Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de doctorat en histoire respecte la démarche normalement attendue selon le processus d'évaluation périodique.

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la Politique d'évaluation périodique des programmes (tableau 1).

Tableau 1 : Composition du comité d'évaluation de programme

Noms	Titre et rôle dans le CEP
Melisande Bélanger	Étudiante au doctorat en histoire
Harold Bérubé	Professeur titulaire, ancien responsable de la maîtrise et du doctorat en histoire (2010-2015) et membre du Comité des études supérieures (CES)
Jean-Philippe Carlos	Étudiant au doctorat en histoire
Patrick Dramé	Professeur titulaire et ancien responsable de la maîtrise et du doctorat en histoire (2015-2019)
Ève-Marie Lampron	Chargée de cours
Tristan Landry	Professeur titulaire, responsable de la maîtrise et du doctorat en histoire (2019-2022) et membre du CES
Sabrina Moisan	Professeure agrégée, Département de pédagogie, Faculté d'éducation

Contexte

Déjà énoncé comme souhait en 1999 par la Commission des universités sur les programmes de la CRÉPUQ, le développement d'un doctorat en histoire à l'UdeS devient une préoccupation du Département d'histoire et de sciences politiques (DHSP) à l'automne 2000, peu après l'arrivée de Peter Southam à la direction du Département. Ce projet reçoit l'appui de la direction de l'Université en 2001 lorsque le vice-recteur Jean Nicolas cible la création d'un doctorat en histoire comme une des priorités explicites de l'UdeS en ce qui concerne l'accélération des activités de recherche en sciences humaines. À la suite des recommandations d'André Normandeau, alors directeur du Service de soutien à la formation (SSF), les premières démarches sont entreprises pour le développement d'un doctorat par extension, en collaboration avec une autre université et avec un programme de troisième cycle déjà établi. Mais après deux ans, les efforts du comité mis sur pied portent très peu de fruits. Deux partenaires potentiels émettent successivement des réactions plutôt tièdes. Il s'agit du Département de sciences humaines de l'UQTR (qui gère un programme de doctorat en études québécoises) et du Département d'histoire de l'Université Laval. Encouragé par un contexte institutionnel plus propice au développement de nouveaux programmes, le DHSP explore une nouvelle hypothèse : une collaboration avec le Département d'histoire de l'Université Bishop's en vue de proposer la création d'un doctorat conjoint en histoire. Malheureusement, à la suite de discussions avec les collègues de

Bishop's, dont le vice-principal Jonathan Rittenhouse, il s'avère qu'une telle collaboration risque de provoquer des réactions négatives sur le campus de Lennoxville, puisque le développement des études supérieures et de la recherche en histoire va à l'encontre d'un « mission statement » universitaire qui met l'accent sur l'enseignement au premier cycle. C'est dans ce contexte qu'émerge la formule d'un doctorat décerné par l'UdeS, mais fondé sur une collaboration étroite entre les historiennes et historiens du DHSP et de l'Université Bishop's. Le directeur du Département d'histoire à Bishop's, le professeur Louis-Georges Harvey, se joint alors au comité d'élaboration du projet de doctorat.

Au même moment se déroule l'évaluation périodique de la maîtrise en histoire. Tout en mobilisant une partie des énergies qui auraient autrement été consacrées au développement du programme de 3e cycle, cette évaluation est l'occasion d'une réflexion importante sur l'état des études supérieures en histoire à l'UdeS. En avril 2003, le comité d'évaluation du programme de maîtrise retient la poursuite des démarches pour la création d'un programme de 3e cycle en histoire comme l'une de ses 17 recommandations.

Durant l'année 2003-2004, le comité se réunit régulièrement pour discuter de différents aspects du projet et de diverses manières d'orienter le nouveau doctorat en histoire. Les membres du comité sont chargés d'approfondir les éléments suivants : analyse des programmes de doctorat existants au Québec et au Canada ; analyse des populations étudiantes potentielles ; analyse des principes qui sous-tendent la formation des historiennes et historiens professionnels ailleurs dans le monde ; analyse des ressources professorales et matérielles à la disposition du DHSP, etc. Une réunion importante entre des membres du comité, le vice-recteur Denis Marceau et Madeleine St-Jean du SSF a permis de mieux définir, à l'automne 2003, l'approche pédagogique et les objectifs scientifiques du programme envisagé.

À l'automne 2004, Peter Gossage, responsable de la maîtrise et membre du comité, assume la responsabilité de rédiger la fiche signalétique, les descripteurs des activités pédagogiques et les autres éléments du dossier pédagogique. En janvier 2005, une nouvelle équipe arrive à la direction de la FLSH. Le vice-doyen à l'enseignement, Robert Edwards, apporte sa contribution à ce dossier, puis une version préliminaire reçoit l'approbation de l'Assemblée départementale le 13 janvier 2005. En même temps, d'autres membres du comité – dont Peter Southam, Christine Hudon, Louis-Georges Harvey et Louise Bienvenue – se partagent le travail de rédaction du dossier d'opportunité. Dans un climat institutionnel très favorable au développement des études supérieures en sciences humaines, le projet de doctorat en histoire va bon train.

La mise en forme finale du projet est le fruit du travail d'un comité restreint composé de Gilles Vandal (directeur du DHSP depuis juin 2005), Peter Southam (son prédécesseur) et Peter Gossage (responsable de la maîtrise en histoire). Ce comité a présenté le texte du projet à diverses instances universitaires pour validation et commentaires. En particulier, il a réuni un « focus group » de 19 étudiantes et étudiants en scolarité de maîtrise (première année de maîtrise en histoire) en mars 2006 afin de connaître leurs réactions.

Après cette longue période de gestation, le DHSP était fier de déposer, en mars 2006, un projet de programme de doctorat, qui devait servir à stimuler la recherche en sciences humaines à l'UdeS. Le doctorat en histoire a finalement été créé à l'UdeS en 2008. Entre-temps, le DHSP s'est scindé en un Département d'histoire (DH) et une École de politique appliquée (ÉPA). Le programme, lui, a peu changé en dix ans.

Toutes les modifications apportées à la fiche signalétique du programme de doctorat l'ont été en 2012. Hormis certaines précisions à propos de la connaissance du français, ces ajustements répondaient à une actualisation de la mission de ce doctorat. S'il avait été conçu à l'origine (par une équipe

professorale très différente de celle de 2012) comme un doctorat consacré à l'histoire des identités, cette définition ne correspondait plus à la réalité : plusieurs thèses alors en cours n'avaient pas (ou avait peu) trait à cette problématique. La condition d'admission qui spécifiait d'avoir réussi au deuxième cycle une activité traitant de la question identitaire est donc retirée et on ajoute (ce qui n'est pas visible dans la fiche signalétique du doctorat comme telle) un double sigle aux séminaires de maîtrise pour permettre aux personnes étudiantes au doctorat de prendre des séminaires qui ne sont pas directement liés à ce thème fondateur.

Un important changement intervient, en 2014, en ce qui a trait à l'examen de synthèse. Les personnes étudiantes disposent dorénavant d'une période de 20 jours ouvrables pour rédiger deux dissertations, l'une portant sur leur champ de recherche principal (20 pages) et l'autre, sur un champ secondaire (15 pages). C'est un jury composé de deux personnes qui évaluera leurs productions.

Un guide pour les étudiants au doctorat, qui balise toutes les étapes pédagogiques et précise ce qui est attendu d'eux, est produit en 2016. Ce guide est disponible sur le site du Département.

Tableau 2 : Principales modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation périodique (ou depuis la création du programme)

Date ou période	Modifications
2012	Ajout de la condition d'admission suivante : avoir une bonne connaissance du français <i>dans son expression orale et écrite...</i>
2012	Retrait de la condition d'admission suivante : avoir réussi au deuxième cycle une activité pédagogique ou un séminaire de méthodologie ou d'historiographie traitant en détail de la question de l'identitaire telle qu'abordée en histoire.
2012	Retrait de la liste des champs offerts en lien avec les activités pédagogiques HST900, 901 et 902.
2012	Ajout de la double coquille HST900 aux séminaires de maîtrise.
2014	Révision de l'examen de synthèse.
2016	Production du <i>Guide pour les étudiants de doctorat.</i>

La visite des expertes (février 2021)

Les rapports des personnes expertes, Muriel Perez-Gomez de l'Université Laval et Jean-Philippe Garneau de l'Université du Québec à Montréal, confirment la pertinence et la qualité du doctorat en histoire. Les membres du CCE tiennent à remercier la professeure Perez-Gomez pour le souci des détails et la qualité des réflexions de son rapport d'appréciation. Il comportait de nombreuses suggestions pour bonifier le programme de doctorat en histoire.

Le rapport final d'évaluation

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule les sept recommandations suivantes :

- R. 1 :** Qu'une réflexion collective du département soit amorcée afin de revoir la structure du programme (le thème des identités et les objectifs).
- R. 2 :** Que le séminaire Histoire des identités (HST900) soit remplacé suite à cette réflexion collective.

- R. 3 :** Que les activités pédagogiques HST901, HST902 et HST903 soient ajustées ou modifiées.
- R. 4 :** Que des représentations auprès de la direction facultaire soient effectuées afin d'accroître les ressources dédiées au programme.
- R. 5 :** Que la fiche signalétique du programme soit revue.
- R. 6 :** Que des comités de mentorat soient introduits dans le parcours des personnes doctorantes.
- R. 7 :** Que soit créé un espace de sociabilité (présentiel et virtuel) pour les personnes doctorantes.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines lors de sa séance du 2 décembre 2021.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en décembre 2021. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de doctorat en histoire ainsi que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations ont été soumis, dans un premier temps au conseil de la recherche pour avis et dans un second temps au conseil des études (CE) qui a adopté la démarche d'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 20 avril 2022.

Lors de sa réunion du 4 mai 2022, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de doctorat en histoire.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes